

2026



# NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026



## I. Cadre général du budget

## II. La section de fonctionnement

- A. Les dépenses de fonctionnement
- B. Les recettes de fonctionnement

## III. La section d'investissement

- A. Dépenses d'investissement
- B. Les recettes d'investissement

## **I. LE CADRE GENERAL DU BUDGET**

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de renforcer l'information des citoyens et des élus et faciliter la compréhension de celui-ci.

Le budget se compose de 2 sections : la section d'investissement et la section de fonctionnement.

La section de fonctionnement comprend les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette.

La section d'investissement comprend, en dépenses, les opérations patrimoniales telles que les achats de matériels, les constructions ou les travaux d'infrastructure. Elle comprend également le remboursement du capital d'emprunt, le déficit reporté et des opérations d'ordre. Les recettes d'investissement permettent leur financement.

L'équilibre de chacune des sections du budget est assuré après les subventions par l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.

Le budget primitif constitue la première décision budgétaire prise par le conseil municipal pour l'année considérée. Il comprend l'ensemble des crédits inscrits pour financer les différents services municipaux, les actions lancées par la municipalité et les investissements prévus.

Notre budget 2025 a été élaboré dans un contexte de crise économique.

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- De mobiliser des subventions chaque fois que c'est possible.

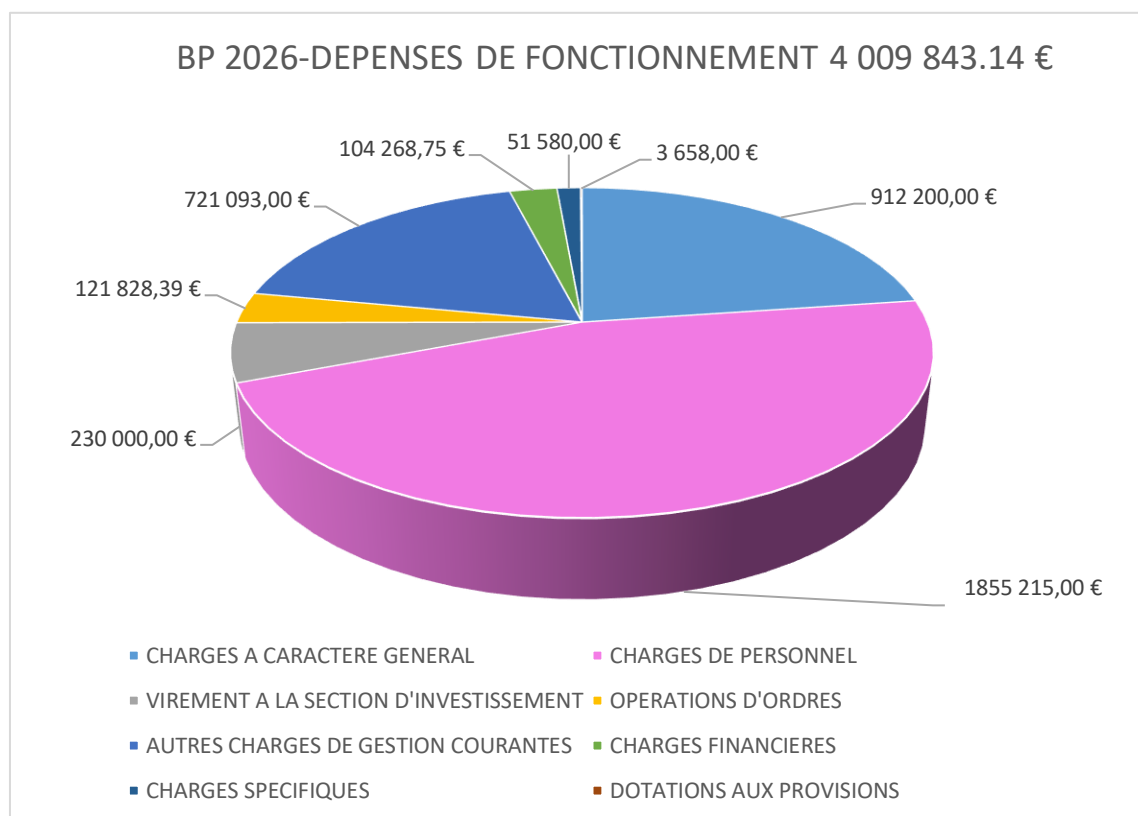
Les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	4 009 843.14 €	4 009 843.14 €
<b>Section d'investissement</b>	3 638 443.30 €	3 638 443.30 €
<b>TOTAL</b>	7 648 286.44 €	7 648 286.44 €

## II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

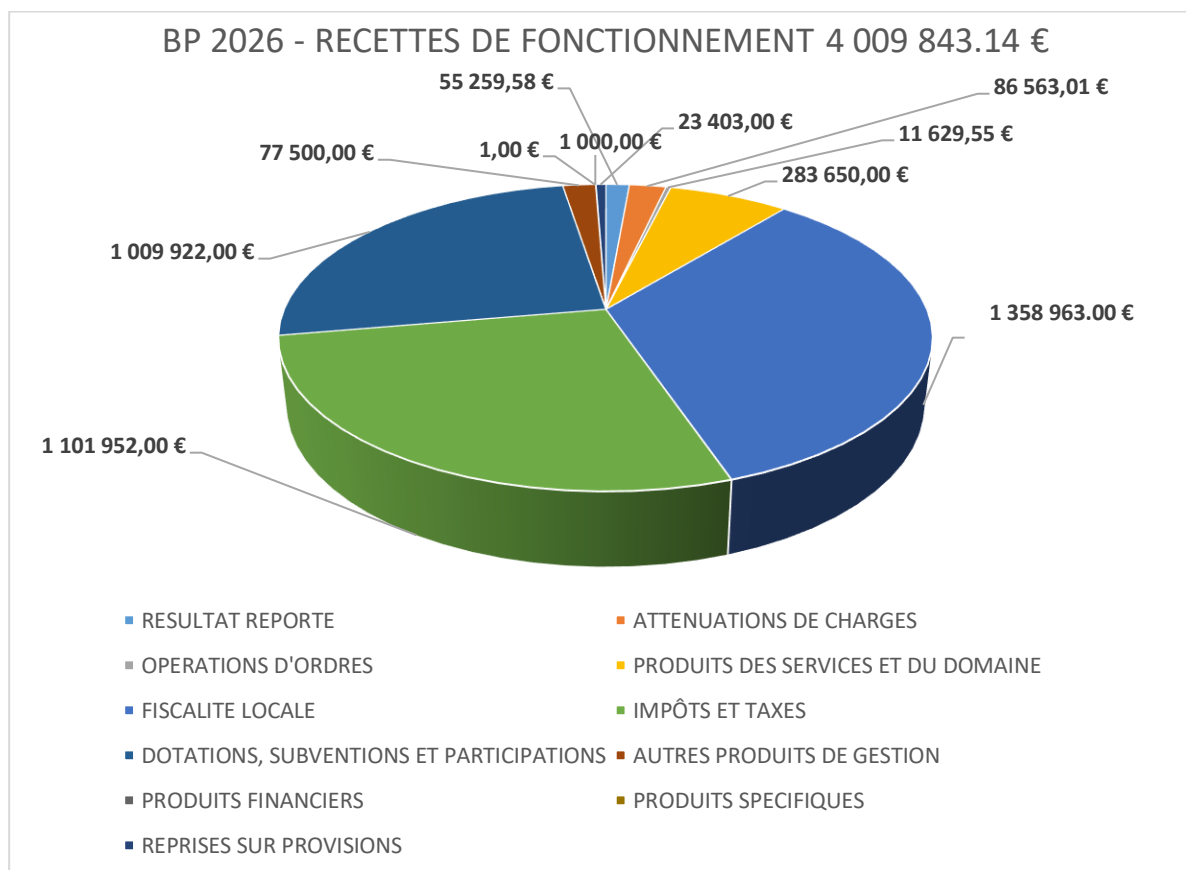
**A - Les dépenses de fonctionnement** sont constituées en grande partie de charges indispensables sur lesquelles la Mairie ne dispose que de faibles marges de manœuvre. Il s'agit principalement des charges de personnel puis des charges à caractère général, des contingents et charges obligatoires et enfin du remboursement des intérêts de la dette.

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2026	OBSERVATIONS
CHARGES A CARACTERE GENERAL	912 200,00 €	Poursuite de la maîtrise des dépenses.
CHARGES DE PERSONNEL	1 855 215,00 €	Poursuite de la maîtrise des charges salariales.
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	230 000,00 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements
OPERATIONS D'ORDRES	131 828,39 €	Amortissements - Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement du renouvellement des investissements mobiliers
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	721 093,00 €	Ce chapitre regroupe les participations aux syndicats intercommunaux, au SIDS, CCAS, les subventions aux associations, les indemnités des élus, les dépenses pour le livres de prix aux écoles, les subsides scolaires
CHARGES FINANCIERES	104 268,75 €	Crédits prévisionnels destinés au paiement des intérêts des emprunts en cours de remboursement
CHARGES SPECIFIQUES	51 580,00 €	Titres annulés sur exercices antérieurs
DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 658,00 €	Provision constituée pour couvrir un risque ou une charge
<b>TOTAL</b>	<b>4 009 843,14 €</b>	



## B – Les recettes de fonctionnement

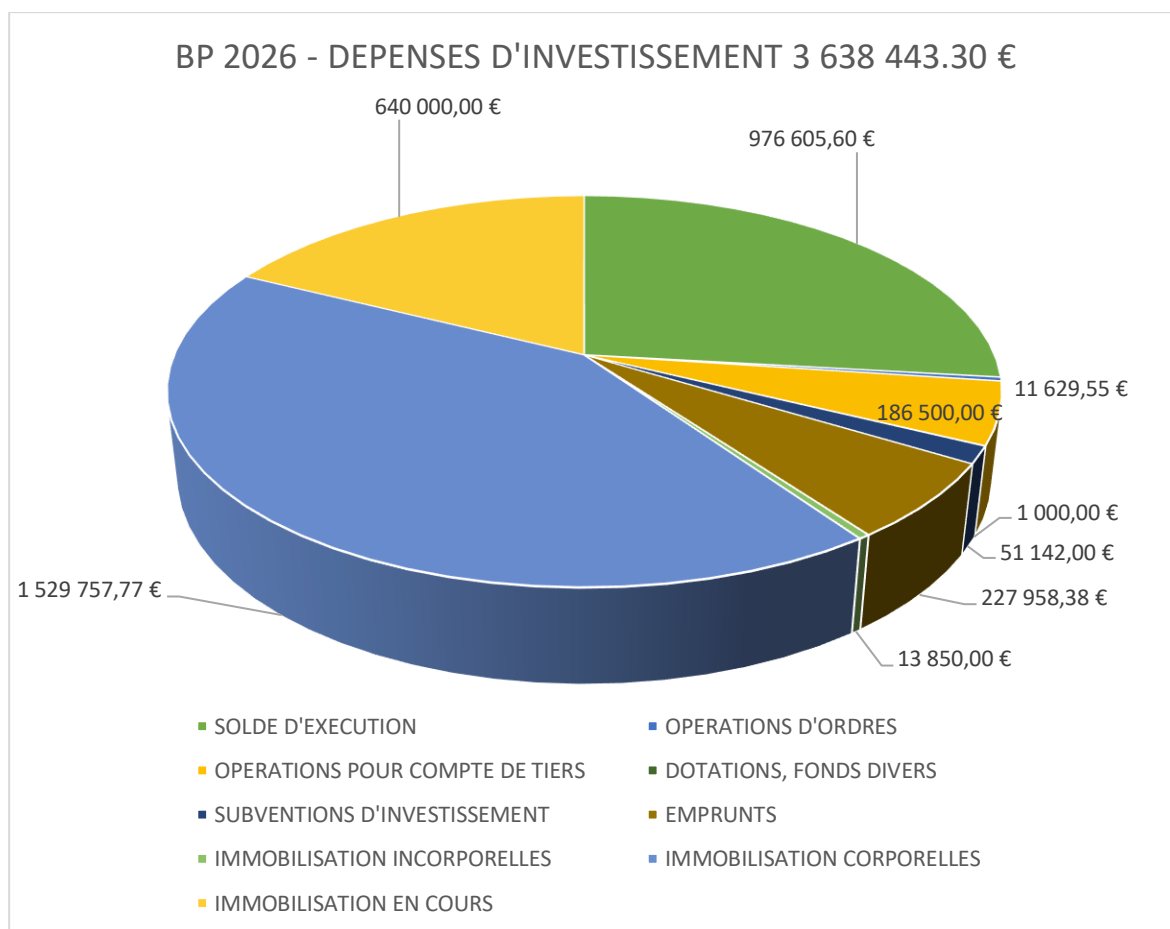
CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2026	OBSERVATIONS
RESULTAT REPORTE	55 259,58 €	Surplus de l'excédent de fonctionnement dégagé de l'exercice 2025 qui est de 735 470,49 €. <b>680 210,91 € ont été inscrit à l'article 1068 en section d'investissement recette pour financer les travaux d'investissement</b>
ATTENUATIONS DE CHARGES	86 563,01 €	Remboursement sur rémunération du personnel, des contrats-aidés, des arrêts maladie
OPERATIONS D'ORDRES	11 629,55 €	Amortissement des subventions perçues sur des travaux amortissables
PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	283 650,00 €	Ce chapitre regroupe les recettes prévisionnelles relatives à l'exploitation des services communaux (cantine, alsh, occupation du domaine public, concessions, droit de pêche, remboursement des salaires et frais de la police municipale mutualisée, charges sur les loyers...)
IMPÔTS ET TAXES	1 101 952,00 €	Attribution de compensation versée par la COA, FNGIR, FPIC et Fonds Départemental de Péréquation Taxe Droits Enregistrement
FISCALITE LOCALE	1 358 963,00 €	Impôts directs locaux, taxes droits de mutation, pylones et électricité
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 009 922,00 €	Compensation fiscale, Dotations versées par l'Etat, Versements CAF, FCTVA, etc
AUTRES PRODUITS DE GESTION	77 500,00 €	Revenus locatifs des immeubles, remboursement assurance sur sinistres
PRODUITS FINANCIERS	1,00 €	Intérêts parts sociales sur emprunt
PRODUITS SPECIFIQUES	1 000,00 €	Mandats annulés sur exercices antérieurs
REPRISES SUR PROVISIONS	23 403,00 €	Reprise de la provision constituée en 2024
<b>TOTAL</b>	<b>4 009 843,14 €</b>	



### III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### A – Dépenses d'investissement

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2026	OBSERVATIONS
SOLDE D'EXECUTION	976 605,60 €	Déficit 2025 reporté
OPERATIONS D'ORDRES	11 629,55 €	Amortissement des subventions perçues pour des travaux amortissables
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 000,00 €	Reversement d'une part de la Taxe Aménagement à COA
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	51 142,00 €	Remboursement ADVB, DETR et FTU voir tableau détaillé en annexe
EMPRUNTS	227 958,38 €	Remboursement du capital des emprunts
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 850,00 €	Voir tableau détaillé en annexe
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 529 757,77 €	Voir tableau détaillé en annexe
IMMOBILISATIONS EN COURS	640 000,00 €	Travaux à la Résidence Heurteau dans le cadre de l'ERBM - Réfection voiries et trottoirs (voir tableau détaillé en annexe)
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	186 500,00 €	Aménagement du parvis et quai bus du parking desservant le complexe sportif et l'Ecole Langevin, pris en charge par COA
<b>TOTAL</b>	<b>3 638 443,30 €</b>	



**B – Les recettes d'investissement**

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2026	OBSERVATIONS
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	230 000,00 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus
PRODUITS DE CESSIONS	1 500 000,00 €	Vente du bâtiment situé aux Grangettes. Régularisation de l'indemnité d'assurance de l'incendie piscine
OPERATIONS D'ORDRES	131 828,39 €	Amortissements. Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	186 500,00 €	Aménagement du parvis et quai de bus du parking desservant le complexe sportif et l'Ecole Langevin, pris en charge par COA
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	970 210,91 €	Excédent de fonctionnement capitalisé, taxe d'aménagement et FCTVA sur les dépenses d'investissement 2025
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	619 904,00 €	Subventions perçues de l'Etat, Département, Région pour les travaux d'investissement
<b>TOTAL</b>	<b>3 638 443,30 €</b>	

